



Traité Ketouvot

Michna 1 - Chapitre 1

בְּתוּלָה נִשְׂאָת לַיּוֹם הָרְבִיעִי, וְאַלְמָנָה לַיּוֹם הַחֲמִישִׁי. שְׁפָעִמִּים
בַּשָּׁבֶת בְּתֵי דִינִין יוֹשְׁבִין בְּעִירוֹת, בַּיּוֹם הַשְּׁנִי וּבַיּוֹם הַחֲמִישִׁי, שְׁאֵם
הָיָה לוֹ טַעֲנַת בְּתוּלִים, הָיָה מְשָׁכִים לְבֵית דִּין:

Une vierge se marie le mercredi et une veuve le jeudi ; car deux fois par semaine les tribunaux siègent dans les villes le lundi et le jeudi, et si l'époux avait à intenter un procès au sujet de la virginité, il pourrait le présenter dès le matin aux juges.



Voyons plus clair

Une mise en perspective des grandes thématiques de l'actualité à la lueur de l'érudition juive véritable.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions